

La veille municipale

mercredi 3 décembre 2008
volume 11, numéro 49
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 48A du 2 décembre 2008

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 49 du 3 décembre 2008

2 *Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 48 du 29 novembre 2008*

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Code de la sécurité routière, L.R.Q., c. C-24.2, aa. 4, 63.2, 102, 188, 190, 202.1.1, 202.4, 202.5, 202.6, 209.2, 209.2.1, 209.11, 209.14, 209.26, 271.3, 287.1, 328.1-328.5, 480.1, 508.1, 619, 624, 637, 637.2, 644.3, 644.4.

Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude, L.Q. 2007, c. 40, aa. 1, 7, 20, 34, 36 (partie), 37-39, 40 (partie), 42-44, 52, 60, 63, 74, 78;

Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2008, c. 14, aa. 5, 13, 14 (partie), 31, 32, 41, 42, 87, 92, 93, 97.

Règlements municipaux modifiés

Code de construction, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01], a. 3.06.

Entrée en vigueur de l'article 2.2.3.2. introduit par le paragraphe 3° de l'article 3.06.

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 22-09-08, (2008) 140 G.O. 2, 5562], nouveau.

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle de l'Ordre des administrateurs agréés du

Québec, [R.R.Q., c. C-26, r. 9.4], remplacé.

Règlement sur l'assurance de la responsabilité professionnelle des membres de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec, Décision du 22-09-08, (2008) 140 G.O. 2, 5562, a. 4.

Arrêté ministériel concernant les règles permettant d'établir le potentiel fiscal des municipalités liées de l'agglomération de Montréal aux fins de la répartition des dépenses d'agglomération, [R.R.Q., c. E-20.001, A.M. 2008 du 26-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 5967A], nouveau.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 48A du 2 décembre 2008

Rien à signaler dans ce fascicule.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 49 du 3 décembre 2008

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement à une tempête de neige survenue les 8 et 9 mars 2008, dans la Ville de Varennes.

A.M. 0098-2008 du 06-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 6381.

Élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres mis en oeuvre relativement aux pluies diluviennes survenues le 28 octobre 2008, dans des municipalités du Québec.

A.M. 0099-2008 du 06-11-08, (2008) 140 G.O. 2, 6381.

Nouvel élargissement du territoire

*d'application du Programme général
d'aide financière lors de sinistres mis en
oeuvre relativement aux pluies
abondantes survenues entre le 31 juillet
et le 3 août 2008 inclusivement, dans
des municipalités du Québec.*

A.M. 0100-2008 du 06-11-08, (2008) 140 G.O.
2, 6382.

*Nouvel élargissement du territoire
d'application du Programme général
d'aide financière lors de sinistres mis en
oeuvre relativement aux pluies
abondantes survenues les 5 et 6 août
2008, dans des municipalités du
Québec.*

A.M. 0102-2008 du 06-11-08, (2008) 140 G.O.
2, 6383.

AVIS

*Réserve naturelle du Boisé-de-la-
Pointe-Saint-Gilles — Reconnaissance.*

Avis, (2008) 140 G.O. 2, 6385.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 48 du 29 novembre 2008

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-
MONTARVILLE (*Prolongation de
délai pour permettre d'adopter un
document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 997.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
INNOVATION ET EXPORTATION

HEURES D'AFFAIRES

VILLE DE GATINEAU (*Avis
d'autorisation*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1009.